

Direction des restaurants

FORFAITS

Pour les FIMI LOGES 1ère année, choix entre :

- Forfait 7/7: Le forfait 7/7 donne accès à un crédit repas équivalant à l'ensemble des repas (petits-déjeuners du lundi au vendredi), (déjeuners et dîners du lundi au dimanche) en période de cours (sauf samedi soir), et du lundi au vendredi (petit déjeuner et midi) en période de vacances (hors congés d'été).
- <u>Forfait 5/7 Liberté Pt Déj:</u> Le forfait 5/7 Liberté petit déjeuner donne accès à un crédit repas équivalant à l'ensemble des repas (petits déjeuners, déjeuners et dîners) du lundi au vendredi en période de cours, mais permet aussi de bénéficier d'un report des repas non consommés sur les services du week-end et des vacances du mois en cours. Si un étudiant a consommé l'ensemble des repas de son forfait, il peut acheter des repas en complément au même tarif que son forfait de base.

Pour les FIMI LOGES 2ème année, choix entre :

- <u>-</u> <u>Forfait 7/7</u>: Le forfait 7/7 donne accès à un crédit repas équivalant à l'ensemble des repas (petits-déjeuners du lundi au vendredi), (déjeuners et dîners du lundi au dimanche) en période de cours (sauf samedi soir), et du lundi au vendredi (petit déjeuner et midi) en période de vacances (hors congés d'été).
- <u>Forfait 5/7 Liberté Pt Déj</u>: Le forfait 5/7 Liberté petit déjeuner donne accès à un crédit repas équivalant à l'ensemble des repas (petits déjeuners, déjeuners et dîners) du lundi au vendredi en période de cours, mais permet aussi de bénéficier d'un report des repas non consommés sur les services du week-end et des vacances du mois en cours. Si un étudiant a consommé l'ensemble des repas de son forfait, il peut acheter des repas en complément au même tarif que son forfait de base.
- <u>-</u> <u>Forfait 5/7 Liberté sans petit déjeuner ou simple</u>: Le forfait 5/7 Liberté simple donne accès à un crédit repas équivalant à l'ensemble des repas (déjeuners et dîners) du lundi au vendredi en période de cours, mais permet aussi de bénéficier d'un report des repas non consommés sur les services du week-end et des vacances du mois en cours. Si un étudiant a consommé l'ensemble des repas de son forfait, il peut acheter des repas en complément au même tarif que son forfait de base.

Pour les autres étudiants : choix entre les forfaits 7/7, 5/7liberté avec ou sans petit déjeuner, forfait mois et repas à l'unité :

- Forfait demi pension Liberté (ou forfait mois): Le forfait correspond à un crédit à d'un repas par jour utilisable du lundi au vendredi (1 repas par jour de cours durant le mois). Des repas supplémentaires peuvent être ajoutés au même tarif que le forfait de base. L'étudiant peut manger 2 repas la même journée (1 le midi et 1 le soir) en cas de repas non consommé sur une journée dans le mois en cours.
- <u>-</u> Repas à l'unité et repas acheté en complément d'un forfait: Le seuil minimum de rechargement est fixé à 5 repas. Dans ce cas-là, le solde crédité sur la carte est reporté chaque mois mais n'est pas remboursable. Possibilité d'inviter, avec son crédit repas, jusqu'à 2 personnes par service au prix de 6,20 € le repas.

Modification de forfait semestrielle :

Toute demande de modification de forfait restauration doit être faite au moment des campagnes dématérialisées via l'application INKK https://inkk-restaurants.insa-lyon.fr/. Les changements se font uniquement semestriellement selon le calendrier défini (voir calendrier changement de forfait).

Les forfaits permettent l'accès aux restaurants jusqu'au 30 juin 2026.

Au-delà de cette date, une demande d'activation doit être envoyée par mail à accrest@insa-lyon.fr

Le crédit repas est déposé au premier jour du mois sur la carte de l'étudiant. Les repas non consommés à la fin de chaque mois ne sont pas reportés sur le mois suivant, ni remboursés. Chaque mois commencé est dû intégralement



Direction des Restaurants

FACTURATION

- 1. Etudiants FIMI (1ére année 2° année), logées en résidence INSA: Pour le mois de septembre, l'inscription par défaut au forfait 5/7 Liberté avec petits-déjeuners débute à la date d'entrée en résidence INSA.

 La facturation est proratisée en fonction de cette date.
- 2. Autres étudiants : La facturation est proratisée à compter de la date de souscription au forfait.

La facturation est établie en fonction du nombre de jours d'ouverture des restaurants et du type de forfait choisi.

<u>Le forfait permet l'accès aux restaurants jusqu'au 30 juin 2026</u>. Au-delà de cette date, une demande d'activation doit être envoyée par mail à <u>accrest@insa-lyon.fr</u>

<u>Crédit mensuel ouvert sur votre compte restaurant</u>:

	Sept*	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars Avr		Mai	Juin**	TOTAL
Forfait 7/7	210,63 €	220,66 €	250,75€	180,54 €	250,75€	180,54 €	290,87€	140,42 €	220,66€	220,66 €	2 166,48 €
Forfait 5/7	212,50€	225€	237,50€	187,50€	250€	187,50€	275€	150€	200€	240,35 €	2 165,35 €
Liberté pt déj											
Forfait 5/7	173,40 €	183,60€	193,80€	153€	204€	153€	224,40 €	122,40 €	163,20 €	188,70€	1 759,50 €
Liberté											
Forfait mois	86,70€	91,80€	96,90€	76,50€	102€	76,50€	112,20€	61,20 €	81,60€	112,20€	897.60 €

^{*}Montants donnés pour un forfait débutant au 8/09/2025

Modalités de paiement des forfaits :

Le règlement est dû à réception de la facture selon 3 modes de paiement au choix :

- Auprès de l'agence comptable
- Par prélèvement automatique sur le compte bancaire désigné
- Par Internet, sur le site de paiement sécurisé de l'INSA

Modalités de paiement des repas à l'unité :

Les étudiants doivent IMPERATIVEMENT s'inscrire, au préalable, pour pouvoir consommer dans nos restaurants.

Le rechargement peut s'effectuer soit :

- Aux bornes prévues à cet effet, à l'aide de la carte d'étudiant (hall des bâtiments Le Galilée et le Thélème)
- En ligne via le site PopandPay.com
- Au bureau d'accueil de la Direction des Restaurants du Lundi au Jeudi de 8H à 16H et le vendredi de 8H15 à 12H15.

Le seuil minimum de rechargement de la carte est fixé à 5 repas.

^{**} Montants donnés pour un forfait s'achevant au 30/06/2026

CALENDRIER DE FACTURATIONS HEBERGEMENTS ET RESTAURATIONS 2025/2026

MOIS	DATE DE FACTURATION	DATE DE PRELEVEMENT
AOUT	20/08/2025	27/08/2025
SEPTEMBRE	24/09/2025	01/10/2025
OCTOBRE	15/10/2025	22/10/2025
NOVEMBRE	12/11/2025	19/11/2025
DECEMBRE	10/12/2025	17/12/2025
JANVIER	14/01/2026	21/01/2026
FEVRIER	11/02/2026	18/02/2026
MARS	11/03/2026	18/03/2026
AVRIL	15/04/2026	23/04/2026
MAI	13/05/2026	20/05/2026
JUIN	10/06/2026	17/06/2026
JUILLET	15/07/2026	21/07/2026



2025/2026

CALENDRIER DES CAMPAGNES SEMESTRIELLES DE CHANGEMENT DE FORFAIT

CAMPAGNES DEMATERIALISEES VIA L'APPLICATION INKK

CAMPAGNES POUR TOUS LES PUBLICS D'ETUDIANTS (INSAVENIR, FIMI LOGES , FIMI NON LOGES + 3 à 5A)										
Début de campagne Fin de campagne Date d'effet										
Pour le 1er semestre	18/9/2025 à 8h	29/09/2025 à 23h	1/10/2025							
Pour le 2 ^{ème} semestre	20/01/2026 à 8H	29/01/2026 à 23H	1/02/2026							



Pour les demandes de changements de forfaits, deux campagnes semestrielles dématérialisées (via l'application INKK) seront ouvertes aux dates ci-dessus.

Pour la campagne 1^{er} semestre prise en compte du changement de forfait au 1^{er} octobre 2025.

Pour la campagne 2 eme semestre : prise en compte du changement de forfait au 1^{er} février 2026

Le changement de forfait s'applique au premier jour du mois suivant le dépôt et la validation de la demande. (Modalité dérogatoire pour les étudiants boursiers pendant la durée du dispositif gouvernemental relatif au repas à 1 €).

Document mis à jour le 15/07/25

2025								2026																							
	eptembre	_	0.4	tobre	25		Novembre		Décembre	Janvier Février Mars Avril									Mai Juin Juillet					Ao	04						
	<u> </u>		1 4 1		•							Jour de 4	D :		revrier	D:		IVIATS		1 , 1	AVIII				Juin	00 14		Julilet			ut
Lu 1	36	Me	2		Sa Di	1	Toussaint	Lu		Je	1	an 1	DI .	1		Di .	1		Ме	1		Ve	1 Fête du Travail	Ma	1	23 Me	1		Sa	1	
Mo 2		Je Ve	3		lu	2		Ma Me	3	ve	2 3		Ma	3	б	Lu Mo	2	10	Ve	2 3		Sa Di	3	Me	2	Je Vo	2		וט	3	22
Je 4		Sa	4		Ma	4	45	lo	4	Di	4		Me	4		Mo	4		ve So	4		UI I	4 19) Je	4	Sa	4		Mo	4	32
Ve 5		Di	5		Me	5		Ve	5	1	5	2	IA I	5		le le	5		Di.	5		Ma	5	Ve	5	Di	5		Me	5	
Sa 6		1	6	41		6		Sa	6	Ma	6		Ve	6		Ve.	6		1	6	Lundi de 15	Me	6	Sa	6		6	2	R Ia	6	
Di 7		Ma	7	71	Ve	7		Di	7	Me	7		Sa	7		Sa	7		Ma	7	Pâniles	le le	7	Di	7	Ma	7	2	\/e	7	
Lu 8	37	Me	8		Sa	8		Lu	8	Je.	8		Di	8		Di	8		Me	8		Vo	8 Fête de la Victoire	Lu Lu	8	24 Me	8		Sa	8	
Ma 9		Je	9		Di	9		Ma	9	Ve	9		Lu	9	7	Lu	9	11	1 Je	9		Sa	9	Ma	9	Je	9		Di	9	
Me 10		Ve	10		Lu	10		Me	10	Sa	10		Ma	10		Ma	10		Ve	10		Di	10	Me	10	Ve	10		Lu	10	33
Je 11		Sa	11		Ма	11	Armistice	Je	11	Di	11		Me	11		Me	11		Sa	11		Lu	11 20	Je	11	Sa	11		555	11	
Ve 12		Di	12		Me	12		Ve	12	Lu	12	3	Je	12		Je	12		Di	12		Ma	12	Ve	12	Di	12		Me	12	
Sa 13		Lu	13	42	Je	13		Sa	13	Ma	13		Ve	13		Ve	13		Lu	13	16	Me Me	13	Sa	13	Lu	13	2	9 Je	13	
Di 14		Ма	14		Ve	14		Di	14	Me	14		Sa	14		Sa	14		Ma	14		Je	14 Ascension	Di	14	Ma	14	Fête nationale	Ve	14	
Lu 15	38	Ме	15		Sa	15		Lu	15 51	Je	15		Di	15		Di	15		Ме	15		Ve	15 JDD	Lu	15	25 <mark>Me</mark>	15		Sa	15 Assom	nption
Ma 16		Je	16		Di	16		Ма	16	Ve	16		Lu	16	8	Lu	16	12	2 Je	16		Sa	16	Ma	16	Je	16		Di	16	
Me 17		Ve	17		Lu	17	47	Me	17	Sa	17		Ма	17		Ма	17		Ve	17		Di	17	Me	17	Ve	17		Lu	17	34
Je 18		Sa	18		Ма	18		Je	18	Di	18		Ме	18		Me	18		Sa	18		Lu	18 2°	1 Je	18	Sa	18		Ма	18	
Ve 19		Di	19		Ме	19		Ve	19	Lu	19	4	Je	19		Je	19		Di	19		Ма	19	Ve	19	Di	19		Ме	19	
Sa 20		Lu	20	43	Je	20		Sa	20	Ма	20		Ve	20		Ve	20		Lu	20	17	7 Me	20	Sa	20	Lu	20	3	0 Je	20	
Di 21		Ма	21		Ve	21		Di	21	Me	21		Sa	21		Sa	21		Ma	21		Je	21	Di	21	Ma	21		Ve	21	
Lu 22	39	Ме	22		Sa	22		Lu	22 52	Je	22		Di	22		Di	22		Me	22		Ve	22	Lu	22	26 Me	22		Sa	22	
Ma 23		Je	23		Di	23		Ма	23	Ve	23		Lu	23	9	Lu	23	13	3 Je	23		Sa	23	Ма	23	Je	23		Di	23	
Me 24		Ve	24		Lu	24	48	Ме	24	Sa	24		Ma	24		Ма	24		Ve	24		Di	24	Ме	24	Ve	24			24	35
Je 25		Sa	25		Ма	25		Je	25 Noël	Di	25		Me	25		Me	25		Sa	25		Lu	25 Pentecôte	Je	25	Sa	25		Ма	25	
Ve 26		Di	26		Me	26		Ve	26	Lu	26	5	Je	26		Je	26		Di	26		Ма	26 22	2 Ve	26	Di	26		355	26	
Sa 27		Lu	27	44	Je	27		Sa	27	Ма	27		Ve	27		Ve	27		Lu	27	18	3 Ме	27	Sa	27	Lu	27	3		27	
Di 28		Ма	28		Ve	28		Di	28	Me	28		Sa	28		Sa	28		Ma	28		Je	28	Di	28	Ма	28			28	
Lu 29	40	Ме	29		Sa	29		Lu	29 1	Je	29					Di	29		Me	29		Ve	29	Lu	29	27 Me	29			29	
Ma 30		Je	30		Di	30		Ма	30	Ve	30					Lu	30	14	4 Je	30		Sa	30	Ма	30	Je	30			30	
		Ve	31					Me	31	Sa	31					Ma	31					Di	31			Ve	31		Lu	31	36

Ouverture et fonctionnement

Ouverture Petites Vacances (petit dejeuner, repas midi)
Ouverture Week ends (samedi midi, dimanche midi et soir)
Ouverture jours universitaires (Petit dejeuner, midi et soir)
Ouverture école d'été (petit dejeuner et repas midi)
Ouverture Vacances Estivales (uniquement repas MIDI)

Fermeture

Fermeture Week end/JDD

Fermeture Jour ferié

Fermeture des restaurants

Planning 2025/2026 du fonctionnement des restaurants



Direction des Restaurants

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

Attention nouveaux horaires à compter du 08/09/2025

Lundi	08h00-16h00							
Mardi	08h00-16h00							
Mercredi	8h00-12h30		13h30-16h00					
Jeudi	8h00-12h30		13h30-16h00					
Vendredi	08h15-12h15		Fermé					

Rechargement des cartes multiservices à l'accueil possible à partir de 08h00

Mail: accrest@insa-lyon.fr

Téléphone : 04 72 43 61 84



Restauration 2025/2026

Nos restaurants:

Le RI: restauration self-service : cuisine traditionnelle et du monde

L'in snack Prévert : restauration rapide sur place/à emporter : petits -déjeuners, sandwicheries

> L'Olivier : pizzeria

Point A: petits-déjeuners (au pied de la résidence A)

Et aussi:

- > Des services de restauration matin, midi et soir
- ➤ Une ouverture 7 / 7 (pas de restauration samedi et dimanche matin et le samedi soir
- > Des repas préparés sur place par les équipes des restaurants
- L'écoligne : une ligne de restauration « éco-responsable » accessible tous les jours au RI
- > Une démarche qualité et développement durable

Horaires

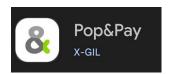
L'ensemble des forfaits donne accès aux sites de restauration listés ci-dessous.

Périodes	Restaurants	Petit- déjeuner	Déjeuner	Dîner								
		Période de cours	5									
	RI		11h30 - 13h30	18h00 -20h00								
Lundi	In'snack Prévert	7h00 – 8h30	10h0	0 – 16h45								
au	Olivier		11h30 - 13h30									
Vendredi	Point A	6h50 - 7h50										
Samedi	RI		11h30 - 13h30									
Dimanche	RI		11h30 - 13h30	18h00 - 20h00								
	Périodes de vacances (Automne, Hiver et Printemps)											
Lund	di au vendredi	8h30 - 9h45	11h30 - 13h30									

Pour plus d'informations :

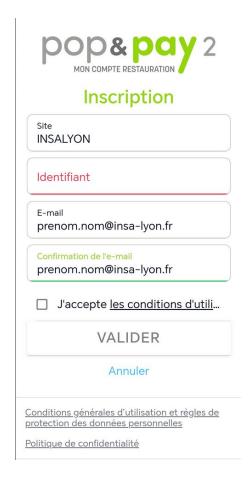


Procédure de rechargement via l'application :



(à télécharger depuis propriée ou Google Play)





Vous êtes étudiant :

Identifiant: numéro d'étudiant (2023XXXX ou 0402XXXX)

Vous êtes personnel:

<u>Identifiant Badge</u>: ULXXXX XXXXXX (Les 6 derniers chiffres sur votre badge)

<u>Identifiant popandpay</u>: 00 + XXXXXX